



MUNICIPALITE
DE
VILLARS-SOUS-YENS

IMPORTANT
AVIS A LA POPULATION

Eclairage public

Madame, Monsieur,

Sur demande des Autorités cantonales, au vu des risques de pénurie d'électricité durant l'hiver, nous vous informons que dès courant décembre l'éclairage public sera partiellement éteint de 23h30 à 5h30.

Pour des raisons légales les lampadaires éclairant les passages piétons situés sur les routes cantonales resteront allumés, le reste de l'éclairage sera éteint. Pour des raisons techniques la route de l'Abbaye restera éclairée.

Afin de tout de même égayer notre village, quelques décorations lumineuses de Noël seront installées et s'éteindront en même temps que l'éclairage public.

PRU (Point de Rencontre d'Urgence)

Dans le cas où des coupures d'électricité venaient à être annoncées (faibles risques sur les mois de février et mars) nous devons, conformément à la demande des Autorités cantonales, mettre à disposition de la population un PRU (Point de Rencontre d'Urgence) qui sera le Greffe municipal. Une permanence sera assurée durant les éventuelles périodes de coupures. Vous pourrez vous rendre à cette adresse en cas de besoin (appels d'urgence police, ambulance, feu). Ce lieu restera chauffé.

Défibrillateur

Un défibrillateur a été installé dans l'entrée du bâtiment locatif de la place de l'Eglise 1 (bâtiment où se trouve l'administration communale).



Noël villageois au Temple de Villars

Lundi 19 décembre à 19h00

Dès 19h45 vin chaud servi par la Municipalité sur la place de l'Eglise devant l'administration communale.

Vente de sapins

fr 20.-

*Samedi 17 décembre de 9h30 à 11h30
devant chez M. L. Schmid, rte de St-Prex 8
à Villars-sous-Yens.*

Déchetterie

Durant les fêtes de fin d'année fermée uniquement le lundi 2 janvier.

Bureau communal

*Fermé du 26 décembre au 6 janvier
(en cas d'urgence, coordonnées des membres de la
Municipalité sur www.villars-sous-yens.ch)*

*La Municipalité vous souhaite d'ores et déjà de très
belles fêtes de fin d'année et vous adresse ses
meilleurs vœux pour 2023.*

Votre Municipalité

Villars-sous-Yens, novembre 2022